

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 28 mars 2024

Sous la présidence de M. Daniel Guiraud, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Guiraud, Mme Labbé, M. Bouamrane, Mme Azoug, M. Bedreddine, M. Constant, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, M. Taïbi, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, Mme Choulet, M. Chabani

ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Troussel donnant pouvoir à M. Guiraud
Mme Youssouf donnant pouvoir à Mme Denis
Mme Dellac donnant pouvoir à Mme Lecroq
M. Monot donnant pouvoir à M. Molossi
M. Bluteau donnant pouvoir à Mme Choulet
Mme Paul donnant pouvoir à M. Dallier
M. Martin S. donnant pouvoir à M. Chabani
Mme Ségura donnant pouvoir à M. Martin P-Y

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Laroche, Mme Saïd-Anzum, M. Monany, Mme Lagarde



Délibération n° 18-04 du 28 mars 2024

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024 AUX ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES SE DÉROULANT EN SEINE-SAINT-DENIS – CONVENTION – RAPPORT N°4

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu sa délibération n°18-2 du 23 mars 2023 fixant les critères d'attribution de subventions pour l'organisation de manifestations sportives se déroulant dans le département,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ALLOUE les subventions de fonctionnement suivantes aux partenaires pour l'organisation de manifestations sportives ou de loisirs se déroulant en Seine-Saint-Denis :

- **Catégorie 1 - manifestations d'envergure**
 - * **Sport folies** 17 000 euros
16e Triballon, le 29 mai 2024

 - * **Dynamic Aulnay club** 15 000 euros
Meeting international de saut à la perche -
Perche aux Étoiles, les 14 et 15 juin 2024

 - * **Comité départemental de judo** 9 000 euros
Itinéraires des Champions – Aux portes des JOP,
le 31 mai et le 1^{er} juin 2024

 - * **Club athlétique de Montreuil** 20 000 euros



Meeting International de Montreuil, le 31 mai 2024

- **Catégorie 2 - compétitions fédérales de niveau national et régional**
 - * **Association sportive de karting Rosny 93** 15 000 euros
Championnat de France de Karting long Circuit,
du 21 au 23 juin 2023

 - * **Villepinte tennis** 4 000 euros
45e édition du Tournoi national de Villepinte,
du 22 décembre 2023 au 14 janvier 2024

 - * **La place- centre culturel HIP** 8 000 euros
Open Stunt Basket-ball 3 × 3 Étape Play in Paris du 20 avril 2024

 - * **Sport Event corporation** 8 000 euros
Tournois de Basket 3 × 3 national féminin x Lite Quest
FIBA 3 × 3, Saint Denis International, du 11 au 14 avril 2024

- **Catégorie 3 - manifestations à caractère départemental**
 - * **Club de Noisy-le-Grand tennis de table** 5 000 euros
Tournoi national de Noisy-le-Grand Tennis de table 2024,
les 2 et 3 mars 2024

 - * **Entente Gabienienne de judo** 2 500 euros
Journée HandiValid, les 2 et 3 mars 2024

 - * **Comité national premiers de cordée** 5 000 euros
Journée évasion Stade de France 2024, le 24 avril 2024

 - * **Association sportive de Bondy** 4 000 euros
Tournoi international de Tir à l'arc, les 6 et 7 janvier 2024

 - * **Stade olympique de Rosny-sous-Bois** 5 000 euros
93 Rosny Cup 2024 Tournoi international de lutte,
du 2 au 4 février 2024

 - * **Judo club Franc Moisin** 1 500 euros
Tournoi de Judo, le 14 janvier 2024

 - * **Île Saint-Denis judo arts martiaux** 1 500 euros
La Coupe de l'île Saint-Denis de Judo, les 8 et 9 mars 2024

 - * **Génération taekwondo académie 93** 2 500 euros

Fight'Her - Journée sur le sport féminin, le 5 octobre 2024

*** Association INDEME**

7 000 euros

Women Olympics 2024 -Tournoi multi sport féminin,
les 29 et 30 juin 2024

- **Catégorie 4 - Manifestations commémoratives**

*** Jeanne d'arc Drancy**

2 000 euros

120 ans du club, le 04 février 2023

- APPROUVE les conventions, dont les projets sont ci-annexés, à conclure avec les associations suivantes :

- Comité départemental de judo ;
- Club athlétique de Montreuil ;
- Association sportive de Karting Rosny 93 ;
- Association sportive de Bondy.

- CHARGE M. le Président du Conseil départemental de signer lesdites conventions au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental,
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.